

DE
DALHEIM



Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 le collège des bourgmestre et échevins de la commune de DALHEIM convoque les membres du conseil communal pour se réunir en séance publique le 22 mai 2017 à 08.00 heures dans la salle des séances de la mairie de la commune de DALHEIM pour délibérer en ces séances sur les points suivants à l'ordre du jour:

En séance publique:

1) Proposition de réaffectation de la liste 1

La liste 1 sera communiquée à l'administration communale de Dalheim entre le 18 mai et 21 mai 2017. Elle sera transmise aux conseillers communaux dès qu'elle est en possession du secrétariat communal. A défaut de candidature la séance du conseil communal précitée sera annulée. A ce moment les conseillers communaux seront informés sans délais.

Etabli par le collège échevinal en sa séance du 12 mai 2017 en présence du secrétaire communal.

Dalheim, le 12 mai 2017

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

LUC JUNG

Handwritten signature of Luc Jung in blue ink.



Joseph Heisbourg

Handwritten signature of Joseph Heisbourg in blue ink.